

## TR.3 Distribuer des coffrets d'accueil centralisant des ressources et informations pour favoriser les comportements vertueux des nouveaux arrivants

### Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-03-27

Secteurs concernés Résidentiel - Transports routiers - Autres transports - Gestion des déchets -

Descriptif de l'action 

Les collectivités encouragent les pratiques éco-responsables au sein de leur territoire et sensibilisent les citoyens aux moyens déjà existant (consommation d'eau, réduire la consommation d'énergie, réduire les émissions de gaz à effet de serre en limitant les déplacements automobiles, favoriser l'usage des transports en commun, les modes de déplacements doux et le covoiturage, gérer ses déchets...).

Chaque nouvel arrivant/nouveau foyer s'installant sur Cholet Agglomération se verra offert un coffret d'accueil du nouvel arrivant contenant des indications sur les déplacements, les mobilités, les pratiques douces et la consommation d'eau responsable, un flyer explicatif sur le tri des déchets, un sticker Stop Pub, ainsi qu'un bon d'achat pour un composteur.

Cible(s)

Les citoyens

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Créer une culture climat locale afin de viser une sensibilisation et une meilleure information des habitants, usagers et élus

Articulation avec les démarches de planification locales

Cette action s'articule avec le SRADDET et avec la mise en œuvre du SCoT, du PLUiH et du PCAET de Cholet Agglomération.

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

### Evaluation initiale

Année de début 2022 Année d'échéance 2030 État En cours

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES - Adaptation -

Degré de complexité : Technique Faible Organisationnelle Moyen Financière Moyen

### Acteurs

Porteur de l'action Association Office du Tourisme du Choletais

Typologie de porteur Association/Groupement citoyen

Personne référente Responsable Qualité Office du Tourisme

Rôle de l'EPCI Relais de communication

Service concerné Direction de la Communication, Service Déchets, Ludothèque, Transports Publics du Choletais, Direction Environnement (service eau potable)

Élu référent Vice président en charge du Tourisme

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

### Moyens nécessaires

Investissements	0 €	Frais d'exploitation	0 €/an	Moyens humains	0 etp
-----------------	-----	----------------------	--------	----------------	-------

Subventions

Moyens matériels

Boitages et bandeaux pris en charge par la Direction de la Communication.

Main d'œuvre pour la préparation des coffrets estimée à 100h/an, et préparation des sacs étudiants avec la Direction de l'Enseignement Supérieur estimée à 30h/an.

### Calendriers et commentaires

Calendrier

Cette action est permanente dans le temps, avec des pics de distribution selon les périodes de l'année et les communes.

Commentaire

Indicateur(s) de suivi (10 maximum)

Intitulé de l'indicateur

Nombre de kits distribués (kits)